



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

ARRIVE LE **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

21 MAI 2015

SEANCE DU 18 MAI 2015

SOUS-PRÉFECTURE

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 12 mai 2015, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Claude BERENGUER à Cyrille CUENOT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désignée.

DELIB 2015.05.18 06

OBJET : Subvention exceptionnelle à l'OSQ section YOSEIKAN

Monsieur Cyrille CUENOT, Adjoint délégué à la vie associative et au sport, expose que l'OSQ Omnisport sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle à la section Yoseikan pour la participation des frais liés au déplacement à Dijon pour les championnats de France.

Cette demande porte sur un montant de 330 euros qui correspond au tiers du montant total (1/3 section, 1/3 OSQ et 1/3 mairie). En bureau municipal du 4 mai, les élus ont donné un avis favorable à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE d'accorder une subvention exceptionnelle pour un montant de 330 €.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 19 mai 2015.

Publication et transmission en sous-préfecture le **20 MAI 2015**

Le Maire

Michel BACCONNIER

